

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS



CONTENU

1 ENTREPRISES

Z DEMANDEURS D'EMPLOI

3 AUTO-ENTREPRENEURS

> 4 SALARIÉS

INTRODUCTION

L'ère du développement personnel a sonné.

A l'heure où les métiers changent, où les carrières se fractionnent et où les envies d'entreprendre se pullulent, la formation est devenue cruciale.

Elle est même un levier de fidélisation du personnel pour les entreprises.

Les fonds publics dédiés à la formation sont colossaux mais l'information pêche.

Découvrez dans cet ebook les principaux financements que l'on soit une entreprise, un demandeur d'emploi, un entrepreneur ou un salarié.

C H A P I T R E



ENTREPRISES



DES FONDS POUR TOUTES LES ENTREPRISES

Les entreprises cotisent toute l'année et peuvent bénéficier de fonds pour former leurs salariés.

OPCA, OPCO, CFP, URSSAF... on s'y perd. La législation a en effet beaucoup changé ces dernières années. La chose à retenir : les entrepirses sont soumises à la cotisation à la formation professionnelle à hauteur de 0,55% de leur masse salariale (jusqu'à 10 salariés) et de 1% au-delà. Le versement se fait à l'URSSAF et, en contre-partie, elles peuvent obtenir des financements via leur OPCO.

Ces fonds doivent permettre notamment l'adaptation des salariés à leur poste de travail. Imaginons que celui-ci ait évolué du fait des nouvelles technologies, le **Plan de développement des compétences** pourra être sollicité.

Pour demander les fonds, l'entreprise doit s'adresser à son OPCO. Les montants alloués sont très variables selon la branche professionnelle.



DES BUDGETS VARIES

Les OPCO présentent chaque année les financements qu'ils peuvent allouer. Ils varient de 1200 à 15000€ par entreprise en fonction de sa branche professionnelle. A titre d'exemple, l'OPCO ATLAS (services financiers et conseils) à attribuer la fourchette suivante de budgets formation 2022 :

- Entreprise <49 salariés : 1200€HT/an
- Entreprise de 49 à 99 salariés :
 5000€HT/an pris en charge à 50%
- Entreprise de 250 à 299 salariés : 12000€HT/an pris en charge à 50%





D'autres OPCO tels que Constructys (construction) allouent d'autres montants, certes proches. Un exemple de grille de financements est accessible ici :

Il n'est pas toujours évident d'identifier son OPCO. Cette table de correspondance vous aidera à connaître l'OPCO dont votre entreprise relève :



Les formations obligatoires (ex : adaptation au poste de travail) doivent se tenir sur le temps de travail. Elles donnent lieu au maintien de la rémunération du salarié par l'employeur.

Proposer des formations n'est plus option mais une nécessité.

Certaines entreprises s'en servent comme argument pour **attirer** les talents.

D'autres, pour **fidéliser** le personnel en maintenant sa motivation.

Ces pratiques s'ancrent dans la notion du "personal journey" du salarié dans l'entreprise.
Les firmes qui ne forment pas en continue leurs salariés risquent de les voir partir à la concurrence.

LAISSEZ-VOUS COACHER!

NOS EXPERTS COACHENT VOS COMMERCIAUX AUX MEILLEURES METHODES DE VENTE



Julien P.
Expert LinkedIn

Hasnia M.
Experte Management

Richard R.Expert vente B2B



Parlez-nous de vos ambitions autour d'un café virtuel :



Développer les compétences des salariés est aussi important que de développer sa marque employeur.

La mise en oeuvre de formations de qualité est en cela un outil idéal.



Le point d'orgue de la stratégie RH: soigner sa marque employeur! Vous n'êtes pas sans savoir que c'est une thématique phare depuis quelques années. Et justement, la formation professionnelle joue un rôle crucial dans le rayonnement de votre marque employeur, en tant que levier de fidélisation et d'attraction des talents.

ARWEN THIERRY, Bonnes Pratiques RH

C H A P I T R E



DEMANDEURS D'EMPLOI



AIDES PÔLE EMPLOI, AIDE RÉGIONALE, CPF

Il existe de multiples dispositifs pour financer la formation des demandeurs d'emploi.

L'Etat préfèrera en effet toujours investir dans le retour à l'activité plutôt que dans l'indemnistation.

Profitez-en pour développer vos compétences!

Une première source de financement est l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). La demande se fait auprès de son conseiller Pôle Emploi que l'on soit encore indemnisé(e) ou non.

La formation doit faire partie de la liste des formations CPF certifiantes à moins qu'elle concerne la création d'entreprise ou un bilan de compétences. Tous les détails vous sont présentés ici : Les régions, à travers leur Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE), peuvent également contribuer au financement. Elles disposent souvent de budgets importants (parfois plus de 5000€/personne) et étudient les demandes au cas par cas. Retrouvez les informations pour la région IDF ici :



Enfin, n'oublions pas le financement personnel via son **CPF**. Toute personnne ayant eu une activité rémunrée y a cotisé. Identifiez le montant de vos droits et les formations disponibles directement ici :



Dans un monde où les métiers évoluent vite et les envies d'entreprendre se font pressantes, ces formations individuelles sont à considérer. Certaines aides peuvent financer des formations à plusieurs milliers d'euros, permettant par exemple d'entrer dans un cursus académique diplômant. D'autres, comme le CPF, financent des formations plus courtes. Celles-ci sont idéales pour ajouter des compétences clés à votre profil telles que la communication sur les réseaux sociaux.



Créer son autoentreprise tout en cherchant un emploi?

La crise sanitaire nous a fait prendre du recul. Nombreuses sont les personnes souhaitant désormais lancer leur propre activité.

Les **aides financières** allouées notamment par Pôle Emploi permettent de financer des formations en ce sens. Cette période d'inactivité peut être l'occasion rêvée de lancer son projet que ce soit à petite ou grande échelle.





Et si je trouve un emploi en parallèle?

Eh bien bonne nouvelle : vous pourrez poursuivre votre activité d'auto-entrepreneur!

La loi autorise cette combinaison à la condition que votre activité ne concurrence pas celle de votre nouvel employeur.

Le dispositif de la micro-entrperise

(dit "auto-entreprise") a pour avantage principal d'être imposé(e) au forfait sur son chiffre d'affaires et de réduire au strict minimum les obligations comptables.

Outre l'administratif, il est crucial de savoir vendre pour **péréniser l'activité**. Vente directe, social selling, emailing... les moyens sont nombreux.

Vous avez un projet d'entreprise ? Parlons-en lors d'un <u>café virtuel ici</u>, nos coachings vous aideront à gagner des parts de marché d'entrée de jeu.

Vous voulez vous reconvertir en freelance, les fonds Pôle Emploi et AIRE peuvent également vous soutenir.



Il n'est pas rare que Pôle Emploi et/ou la région financent par exemple la formation des futurs coachs sportifs. Celle-ci s'étale sur plus d'un an pour un coût d'environ 7000€, pris en charge dans son intégralité potentiellement.

RICHARD RUFENACH, Team Link

C H A P I T R E



AUTO-ENTREPRENEURS



AUTO-ENTREPRENEURS: LES PLUS GÂTÉS DU LOT?

Pourtant peu connues, les financements destinés aux auto-entrepreneurs sont massifs. Ils peuvent atteindre 10 000€ annuels... oui dix mille!

Beaucoup d'auto-entrepreneurs pensent que ce statut ne leur offre aucun avantage. Certes les indemnités chômage sont exclues, mais beaucoup d'autres dispositifs sont conservés voire améliorés.

C'est le cas des aides à la formation. Sachez tout d'abord que votre cotisation au CPF est maintenue. En d'autres termes, vous continuez d'y accumuler des droits chaque année travaillée en tant qu'entrepreneur. 500€/an pour une activité à temps plein au même titre que les salariés.

Et puis, votre Fonds d'Assurance Formation (FAF) vous assure parallèlement des financements. Son montant est variable en fonction de votre FAF qui dépend de votre activité. Il peut atteindre jusqu'à 4 000€ et ce renouvelable chaque année. Une aubaine pour se professionaliser continuellement!

Enfin, si votre FAF est l'AGEFICE (1,2M de personnes), la "Mallette du dirigreant" viendra s'additionner aux deux premiers dispositifs. Très mal connue, elle prend en charge vos formations jusqu'à 7 000€ par an. Les thèmes sont prédéfinis et concernent la gestion d'entreprise : management, vente, marketing, etc.

Une aide extrêmement préciseuse lorsque l'on souhaite développer son auto-activité.

La plupart des autoentrepreneur(e)s se lancent par passion.

Seulement, ils/elles ne sont pas toujours formé(e)s à la gestion d'entreprise.

Et le projet tourne court... Les trois financements évoqués peuvent jouer un rôle crucial pour péréniser son activité.

Nous avons toujours considéré que le plus important était de générer du chiffre. Le reste en découlera. Vous souhaitez apprendre à vendre en tant qu'auto-entrepreneur(e)?



Comment demander ses aides?

Le **CPF** est l'aide la plus facile à demander. Une plateforme dédiée existe et inclut un moteur de recherche des formations. Vous pourrez directement y accéder ici en vous munissant de votre numéro de sécurité sociale :







Pour obtenir l'aide du FAF, il faudra d'abord identifier celui auquel vous êtes rattaché(e). Rendez-vous dans votre compte Urssaf auto-entrepreneur, rubrique "Attestations" puis "Attestation de contribution à la formation professionnelle. Votre FAF y figure :

Type

Attestation de contribution formation professionnelle (versement ou dispense)

Enfin, pour tout savoir sur la "Mallette du dirigeant", vous pourrez vous rapprocher de votre Chambre de Commerce et d'Industrie locale voire contacter directement l'AGEFICE.



La Mallette du dirigeant, c'est vraiment une boîte à outils pour les dirigeants d'entreprise (...). Et là c'est juste génial, une vraie opportunité. Ils ont les droit à 140h de formation sur des modules très variés.

NADIA BALLET, CCI de Dordogne



Découvrez dans cette vidéo de 2mn le fonctionnement de la Mallette du dirigeant.

C H A P I T R E



SALARIÉS



DES FONDS POUR SE FORMER EN ENTREPRISE OU POUR TRANSITER

Les salariés ont droit à de nombreux dispositifs de formation. Peu s'en servent, ils gagnent pourtant à être connus.

Le premier dispositif que l'on croise sur sa route est le **Compte Personnel de Formation (CPF)**. Successeur du DIF, il permet à chaque salarié d'accumuler des droits. Une année pleine de travail représente 500€ de budget formation acquis, le tout étant plafonné à 5 000€ (*8 000€ si salarié non qualifié).

Si la formation est effectuée sur le temps de travail, une demande préalable à l'employeur sera nécessaire. Ces heures seront rémunérées comme du travail effectif. Dans le cas inverse, aucune demande ni rémunération seront dues.



Peu d'employés le savent, mais l'entreprise peut **co-financer une formation CPF.**

Imaginons que vos droits ne couvrent pas l'intégralité de son coût, une demande peut être faite. Une fois votre cursus choisi, l'employeur pourra abonder votre compte sur la plateforme CPF. Cette vidéo vous donne les détails de la démarche :



Proiet de Enfin. **Transition** le Professionnelle (PTP) permet aux salariés souhaitant changer de métier de s'absenter et de faire financer ses formations. Celles-ci doivent être en avec le proiet. Outre financement, le PTP permet de maintenir le contrat de travail du salarié. Deux conditions : avoir une ancienneté globale de 24 mois dont 12 dans l'entreprise actuelle.

La demande se fait auprès de l'organisme financeur lui-même, la "Commission Paritaire Interprofesionnelle Régionale".

Tous les détails dans cette vidéo:



Les financements institutionnels sont une voie d'accès royale à la formation. Cependant, il est également possible de négocier directement un financement auprès de son entreprise. Les responsables RH sont de plus en plus habitués à ce type de demandes. Qui ne tente rien n'a rien.

Si vous prévoyez de faire une formation CPF hors temps de travail, votre employeur n'a pas à être informé. Il vous faut simplement identifier l'OPCO dont dépend votre entreprise. Pour cela, noter son NAF (ou code APE) et entrez-le ici :



CONCLUSION

Entreprises, demandeurs d'emploi, entrepreneur(e)s ou salarié(e)s, des fonds existent pour financer des formations. Que ce soit pour accroître sa marque employeur, développer ses compétences ou encore changer de métier, le passage par la case formation est de plus en plus commun. La complexité administrative tend à diminuer et les fonds à augmenter, profitez-en !

UNE ÉQUIPE A VÔS COTÉS

Vous connaissez désormais les principales sources de financement des formations. Nous espérons que ce guide vous sera utile.

Ensemble pour réussir

NOUS COACHONS LES COMMERCIAUX, AUTO-ENTREPRENEURS ET CADRES EN RECHERCHE D'EMPLOI.

>> Découvrez nos coachings ici <<

Financements possibles:

✓ Entreprises : via votre OPCO

✓ Demandeurs d'emploi : CPF, AIF

Auto-entrepreneurs: FAF, CPF, Mallette du dirigeant

✓ Salariés : CPF

Des formateurs experts et en activité





Qualiopi processus certifié

Bénéficiez d'une prise en charge par l'Etat grâce à notre certification Qualiopi